

La stabilité relative au Moyen-Orient est partiellement attribuable à l'ONU, qui était intervenue vers la fin de 1958. En plus du Groupe d'observation au Liban, une représentation spéciale de l'ONU a été établie dans la région, par les soins du secrétaire général. Cette mesure a permis le retrait des troupes des États-Unis et du Royaume-Uni et la dissolution vers la fin de l'année, du Groupe d'observation. Le Canada a fait partie de la Force d'urgence et de l'Organisation pour la surveillance de la trêve, envoyées au Moyen-Orient; il est aussi intervenu au sujet des diverses questions de désarmement et a pris l'initiative d'une proposition ayant pour objet d'amener les pays à collaborer davantage, au sein du Comité des radiations atomiques, au rassemblement et à l'analyse de données sur les effets de ces radiations. A l'occasion de l'Année mondiale du réfugié, organisée par les Nations Unies, le Canada a accueilli, par exception, 100 réfugiés tuberculeux et leurs familles.

On trouvera ci-après, au sujet des divers organes de l'ONU, le résumé des événements survenus au cours de la période à l'étude.

Assemblée générale.—La quatorzième session de l'Assemblée générale s'est réunie à New-York du 15 septembre au 13 décembre, sous la présidence de M. Victor Belaunde (Pérou). M. Howard Green, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dirigeait la délégation du Canada.

L'ordre du jour de l'Assemblée renfermait un nouveau point: l'appel du dalaï-lama au sujet de la répression de la révolte au Tibet par la Chine communiste. Cet appel a provoqué un grand mouvement de sympathie en Occident et dans les pays d'Asie et d'Afrique, mais un certain nombre ont exprimé des doutes quant à l'utilité d'un débat sur la question. Un projet de résolution en faveur du "respect des droits fondamentaux du peuple tibétain" a été adopté par 45 voix contre 9 et 26 abstentions. Il a reçu l'appui du Canada, qui a développé le thème général des droits de l'homme et du règne de la loi.

Khrouchtchev a prononcé le 18 septembre, à l'Assemblée générale, un discours où il a préconisé un désarmement général et complet; ce discours et les propositions du ministre britannique des affaires étrangères ont provoqué un grand débat sur le désarmement. La délégation soviétique a cherché à obtenir des Nations Unies l'approbation absolue du plan de Khrouchtchev, selon lequel les engins de destruction massive seraient supprimés, les armées, les marines et les établissements militaires dissous dans des délais de quatre ans. Les États se contenteraient de simples contingents de police pour maintenir l'ordre. L'organisation de contrôles complets ne viendrait qu'ensuite. Le plan du Royaume-Uni, d'autre part, était progressif: l'interdiction des essais nucléaires, première étape, serait suivie d'un arrêt de la production d'engins atomiques, de la limitation puis de la réduction des forces armées, de la destruction de tous les engins nucléaires et, enfin, d'une réduction des forces armées aux besoins de la sécurité intérieure. Chaque étape ferait l'objet de contrôles internationaux appropriés. Le Royaume-Uni, contrairement à Khrouchtchev, envisageait de confier à une police internationale, qui relèverait des Nations Unies, le soin de maintenir la paix dans le monde entier. A la suite du débat sur ces propositions, l'Assemblée a adopté une résolution intermédiaire parrainée par les quatre-vingt-deux membres de l'ONU. Elle y invitait les gouvernements à ne négliger aucun effort pour parvenir à une solution constructive du problème du désarmement, et transmettait les propositions et diverses déclarations au Comité du désarmement, composé de dix membres, que les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'URSS étaient convenus de créer en septembre 1959. Le Canada attache une grande importance à ce comité; aussi a-t-il annoncé vers la fin de l'année que le lieutenant-général E. L. M. Burns, après cinq années de service émérite comme chef d'état-major à l'Organisme chargé de la surveillance de la trêve et comme commandant de la Force d'urgence, était rappelé à l'administration et représenterait le Canada au Comité du désarmement.

Selon le Canada, des liens aussi étroits que possible doivent être maintenus entre l'ONU et le Comité du désarmement. Réunie le 10 septembre, la Commission du désarme-